



LE JOURNAL DU CHEIRON

Bulletin municipal d'information de la commune de Gréolières,

Janvier 2022

Numéro 01



Légende photo : Chapelle Saint Etienne, Hautes Gréolières

Une période douloureuse nous sépare du 15 mars 2020. Tout était presque parfait et puis patatras, un petit microscopique venait s'installer sur la planète. Rapidement le CCAS s'organise pour maintenir le lien social et met en place une permanence téléphonique tous les lundis avec comme objectifs l'écoute et le service pour les citoyens les plus isolés. Ce service fonctionne toujours et sera pérennisé. Ainsi le CCAS retrouve sa fonction initiale, l'action sociale et avec le conseil départemental, la mise en place des rendez-vous du département avec la présence de la maison du département.

Cette période n'aura pas été infructueuse pour autant. Le Conseil Municipal se sera réuni dans le respect des dispositions sanitaires. Des décisions importantes pour l'avenir de la commune.

Une idée parmi tant d'autres pour une commune touristique, mettre en place la taxe de séjour. Résultat de cette opération, en moins d'un an c'est 6500 nuitées qui ont été enregistrées sur la commune. Aussi, la récupération de recettes sur des prélèvements pris en charge, désormais, par la CASA qui viendront alimenter le budget communal.

Requalification de la place du Soleil du Lys et des escaliers de la traverse DELIS avec redistribution des eaux pluviales vers le collecteur principal de la Grande RUE, mise en sécurité de l'agence postale communale et remise en service du four communal avec l'installation d'une production bio permettant de faire connaître par la chaîne des magasins bio le pain de Gréolières. Ces trois opérations ont été financées par la commune et le conseil départemental. Et les chantiers ouverts sur Gréolières les Neiges pour les opérations de diversification de la station qui verront, entre autres, la construction d'une luge quatre saisons financée par le conseil départemental et l'état.

La Maison des assistantes maternelles verra le jour au mois de Mars. Une M.A.M attendue par les parents des moins de 3 ans, alors que la fermeture d'une classe est toujours envisagée par l'académie. Des effectifs scolaires en baisse depuis 8 ans, passant de près de 80 élèves à une soixantaine sur le regroupement pédagogique avec Cipières. La fermeture d'une classe prévue a été repoussée en 2020 et 2021 dans le cadre des dispositions prises pour lutter contre la pandémie. Le frémissement de la reprise des effectifs n'est pas suffisant pour les ratios fixés par l'éducation nationale. La croisée des chemins, augmentation de la demande pour la garde des moins de 3 ans et situation complexe des effectifs scolaires.

L'eau et l'assainissement relève désormais de la compétence de l'intercommunalité. Une régie couvrant 5 communes gère la ressource et les dérivés. L'opération vérité des prix sera aussi le passage nécessaire pour trouver le juste équilibre. Les projections faites sur 5 ans montrent une maîtrise significative des coûts avec une baisse à terme par rapport aux prix actuels même s'il faut passer par une hausse des prix pour les consommations de 2022. La CASA reprend, aussi, en 2022 la gestion de l'eau sur Gréolières-les-Neiges. Les études pour la réalisation de la nouvelle station d'épuration de Gréolières-les-Neiges sont lancées par la CASA, investissement essentiel compte tenu de la situation précaire de la station de traitement existante. Les actions, avec l'ONF, pour la préservation de la bio-diversité au Plan du Peyron et à Gréolières les Neiges avec la réouverture des milieux forestiers...

Une baisse non négligeable de la population entre 2013 et 2019 après un accroissement conséquent de 2008 à 2013. Aujourd'hui, sur ce sujet aussi, nous voyons un redémarrage de la dynamique démographique. Installation de nouveaux habitants mais un solde naturel en forte baisse. Les chiffres de l'Insee :

2008	2013	2019
548	605	583

Sont aussi lancés, le projet du parking de Saint Pons dont le financement est assuré à 80% par l'état et la région, l'achat de matériels informatiques pour l'école financé à 80% par l'état. La réalisation de l'amphithéâtre de Sainte Anne qui permettra de tenir des spectacles dans un cadre naturel retrouvé et préservé, financé avec le concours du Conseil Départemental. La remise en place de la table d'orientation, du point de vue sur les Alpes, sur la route de la station et la suite de l'aménagement de la place à Gréolières-les-Neiges en marge du parking du Gréo. La faisabilité technique et financière de la Maison Communale qui sera implantée au dessus de l'école sera bouclée fin janvier 2022. La première fête de la lavande à la station, organisée par le comité des fêtes de la Station, a été un véritable succès ouvrant la voie à sa pérennisation.

Une fois encore la cérémonie des vœux est supprimée ce qui ne nous empêche pas de vous souhaiter, pour vous et vos proches, une bonne année 2022 avec nos meilleurs vœux.

Bonne Année 2022,



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE CIPIERES ET GREOLIERES

L'APE est une association régie par la loi de 1901. Son but est de :

- Assurer une liaison permanente entre les parents d'élèves, la direction des écoles et les instituteurs dans une atmosphère de confiance réciproque et d'assurer la représentation des familles lors des conseils d'école.
- Se concentrer sur les intérêts moraux et matériels de nos enfants pour qu'ils se sentent le mieux possible au sein de leur école.
- De financer de manière générale une partie des activités scolaires, comme les sorties et les voyages et ainsi permettre de diminuer le coût supporté par chaque famille
- Subventionner du matériel pour les écoles.



Tout cela est possible dans le cadre d'organisation d'événements et ventes diverses (Kermesse, loto des écoles, tombolas, chocolats de Noël etc...).

L'APE peut également apporter son aide aux parents qui rencontrent des problèmes au sein de l'école, par le dialogue, des réunions et par certaines actions quand cela est possible.

Elle intervient également auprès de l'inspection académique dans le cas d'une éventuelle fermeture de classe, en lien toujours avec les mairies et toujours prête à aller manifester si cela est nécessaire.

La composition du bureau : Présidente : Corinne MOREL Vice-Présidente : Céline RODRIGUEZ Trésorière : Laura CHIROLEU

Secrétaire : Véronique BARTHES Vice-Secrétaire : Olivia FORNASERO Communication et réseaux sociaux : Sabrina MORGENTHALER

Nos coordonnées: apegreoci pieres@gmail.com, 06.88.45.35.38 et bien sûr si vous nous croisez !

LE CONSEILLER NUMERIQUE

La commune a sollicité auprès de l'état la possibilité d'obtenir la collaboration d'un conseiller numérique afin d'aider les populations dans la maîtrise des outils informatiques. Voir page 3.

Ci-contre la lettre du secrétaire d'état confirmant ce dispositif que nous pourrions partager avec la commune de Coursegoules et avec des citoyens d'autres communes.

LA MEDIATHEQUE

La médiathèque itinérante réussit son essai entre septembre et novembre !

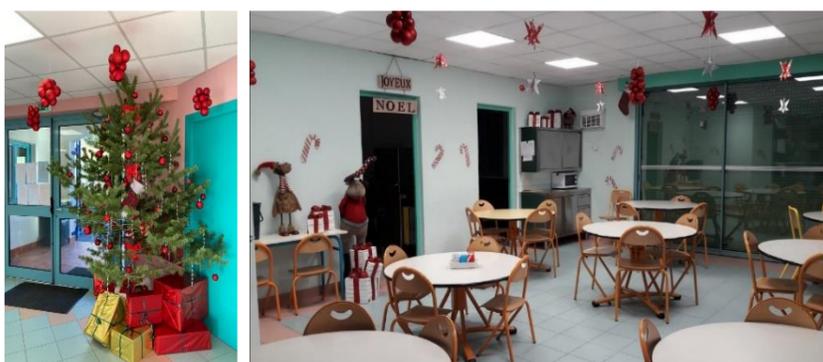
Déployée pendant le marché du samedi, la médiathèque itinérante de la CASA amène des contenus éducatifs et culturels, ludiques et pédagogiques aux habitants de Gréolières village. Avec plus de 40 personnes touchées lors des trois déploiements effectués, la médiathèque a repris ses tournées depuis le 15 janvier dans la salle municipale du lavoir. Elle étend ses horaires pour s'adapter au mieux au public présent. Ce sera donc de 10h à 16h qu'elle accueillera enfants et adultes pour des moments jeux, lecture ou loisirs créatifs !



L'ECOLE

Le passage des repas BIO 50% et du pain fabrication locale a satisfait de nombreux parents.

Cette année encore la cantine a été décorée par le personnel au grand plaisir des enfants.



LA MAM

La Maison des Assistantes Maternelles va ouvrir prochainement dans l'enceinte scolaire. Pour les inscriptions veuillez contacter Mélia : 06-28-18-28-54



LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Paris le 4 Janvier 2022

Monsieur le Maire,

Vous avez candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt Conseillers numériques France Services, qui vous permet d'accueillir un ou plusieurs professionnels de l'accompagnement au numérique.

Ce dispositif, financé par le plan France Relance à hauteur de 200 millions d'euros, va nous permettre de rapprocher le numérique du quotidien de tous les Français, partout dans le pays. C'est une des priorités du Gouvernement, tant la maîtrise des outils numériques est aujourd'hui devenue essentielle.

Je suis aujourd'hui ravi de vous compter parmi les lauréats de ce dispositif.

Les équipes de l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et votre préfecture vous ont récemment permis de recruter les conseillers numériques qui sont pour certains déjà en formation et pour d'autres déjà sur le terrain afin de développer l'offre locale d'accompagnement.

Je compte sur vous pour leur réserver un accueil chaleureux ainsi que pour les aiguiller dans leur activité et pour coordonner leur action avec les structures déjà engagées sur votre territoire. De notre côté, nous avons mis une gamme d'outils à leur disposition et nous nous assurons que tous soient intégrés à une coordination locale en grande partie portée par les préfectures mais aussi à une animation nationale pilotée par l'ANCT. En formant les Français aux outils numériques, en les acculturant aux nouveaux usages, en les familiarisant avec les enjeux qui y sont liés, les conseillers numériques leur donneront l'opportunité de s'inscrire, de manière éclairée, dans cette aventure collective d'un progrès qui profite à tous.

Les équipes en charge du projet, et notamment le directeur Pierre-Louis Rolle (pierre-louis.rolle@anct.gouv.fr) sont à votre disposition en cas de besoin. Par ailleurs, n'hésitez pas à les solliciter pour mobiliser les autres outils disponibles pour soutenir vos initiatives en faveur de l'inclusion numérique et notamment Aidants Connect, que nous généralisons pour sécuriser l'intervention d'un aidant (travailleur social, par exemple), qui réaliserait une démarche administrative à la place d'un usager.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Cédric O

Monsieur Marc Malfatto
Maire
Mairie de GREOLIERES
Hôtel de Ville
06620 GREOLIERES

139 rue de Bercy - 75012 PARIS

EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Depuis le 1^{er} novembre 2021, afin d'améliorer la sécurité des usagers et de circulation des usagers, l'obligation de détenir des chaînes à neige ou d'équiper son véhicule de pneus hivernaux s'appliquera dans certaines communes du nord du département des Alpes-Maritimes.

*Présentation du Conseiller Numérique France Services et de ses activités
 au sein de la commune de Gréolières.*

Dans le cadre du Plan de Relance initié par l'Etat agissant par le biais de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), la commune de Gréolières a pu bénéficier d'un financement afin de recruter un conseiller numérique. 100% de la rémunération est prise en charge par l'état pour une mission de 2 ans.

Sa mission sera d'aider tous les habitants pour leurs usages quotidiens des technologies ainsi que de sensibiliser aux enjeux de l'usage citoyen du numérique (comme la réalisation de démarches administratives en ligne).

Ces services seront rendus en ateliers pédagogiques individuels ou collectifs.

L'offre de services du conseiller numérique :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette etc.).
- Envoyer, recevoir, gérer mes courriels.
- Naviguer sur Internet : outil de fonctionnement et de navigation web.
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique.
- Apprendre les bases du traitement de texte.
- Installer et utiliser des applis utiles sur mon smartphone.
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) mes contenus numériques.

En tant qu'utilisateur, le conseiller numérique peut m'accompagner si :

- **Je veux échanger avec mes proches**
 - Découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique.
 - Découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication.
 - Découvrir et utiliser les réseaux sociaux.
- **Je veux accompagner mon enfant**
 - Suivre la scolarité de mon enfant à travers les outils numériques.
 - Découvrir et connaître les usages numériques des enfants / adolescents.
 - Me sensibiliser aux mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique.
- **Je veux trouver un emploi ou une formation**
 - Découvrir et utiliser les plateformes de recherche d'emploi.
 - Découvrir les ressources en ligne pour réaliser mon CV et le diffuser en ligne.
 - Faire mes déclarations en ligne sur Pôle Emploi.
- **Je veux effectuer des démarches-administratives**
 - Bénéficier des avantages de la réalisation de mes démarches administratives à partir de mes équipements.
 - Créer et utiliser les espaces personnels des services publics (France Connect).
 - Découvrir et utiliser les modes de paiement en ligne.
- **Je veux découvrir les opportunités de mon territoire**
 - Découvrir les transports en commun et autres solutions de mobilité.
 - Faire mes démarches auprès des services locaux.
 - S'informer sur les activités culturelles et sociales près de chez moi.
- **Je veux connaître le numérique**
 - Apprendre à sécuriser mes connexions et me protéger des arnaques sur internet et par mail.
 - Apprendre à gérer, protéger mes données personnelles.

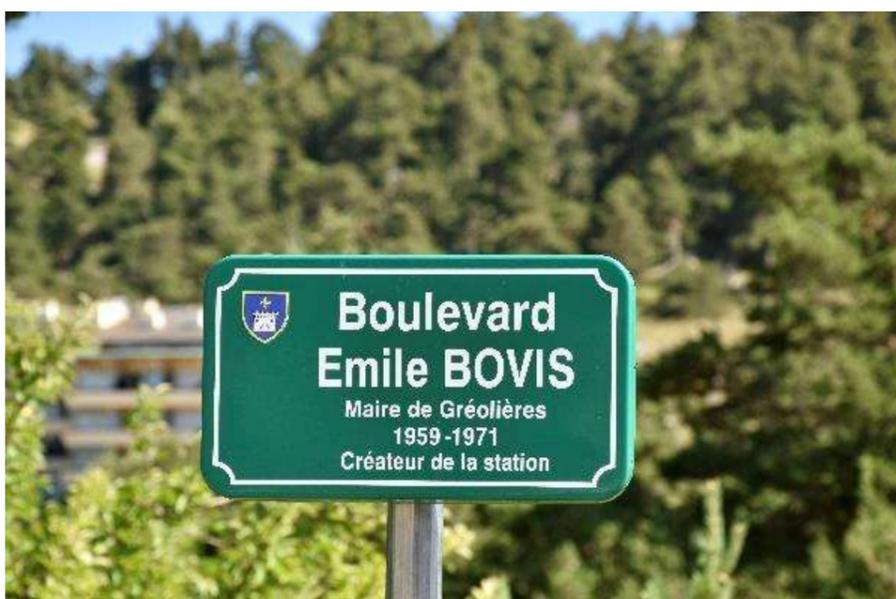
Si vous êtes intéressés par un des services du conseiller numérique, il vous suffira de remplir une fiche d'inscription disponible à la mairie afin de faire connaître vos besoins et attentes. Pour permettre la mise en place du dispositif, votre réponse est attendue par courriel à l'adresse : mairie.greolieres@orange.fr Nous reviendrons vers vous régulièrement afin de répondre au mieux à vos attentes.

Le service la médiation numérique.

Urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les communes doivent pouvoir recevoir sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme. Scannez vos dossiers de demande et plans et adressez à l'adresse : urbanisme.greolieres@orange.fr

Quelques réalisations,



Inauguration du Boulevard Emile BOVIS et de l'Esplanade Baron Camille de TORNACO à Gréolières les Neiges



Remplacement des plaques de rues



Requalification de la place du Soleil du Lys et des escaliers de la traverse Delis



Lancement des travaux de l'amphithéâtre de Sainte Anne



ASSOCIATION LE SERPOLET

L'année 2021 aura été riche d'activités et de nouveaux projets malgré les périodes de confinement et les difficultés liées à la pandémie grâce à un enthousiasme sans faille de ses participants et à une grande solidarité de nos partenaires et des parents bénévoles, merci à tous. Vacances d'hiver à la découverte de la Suisse.

Des vacances gourmandes et ludiques où nous avons abordé un grand nombre de thèmes liés aux caractéristiques du pays (horlogerie, sonnailles, inventions...)

Dès le printemps, nos projets jumeaux : Le Sentier Aromatique, boucle des Ruines où les enfants aménagent un circuit sur les aromatiques poussant naturellement chez nous.

Le jardin pédagogique ressuscité grâce aux parents bénévoles et l'APE et animé pendant les activités cantines par Beth et David, botanistes.

Vacances d'été : À la découverte de notre patrimoine naturel de la montagne à la mer au travers des créatures magiques : de nombreuses sorties, de jeux et d'activités pour toutes les natures. Les enfants également ont pu s'initier à l'escalade avec le Cheiron

Montagne Club et participer aux animations de la fête Patronale.

Vacances d'automne : Raconte-moi une histoire... Les enfants ont inventé et illustré leur propre histoire mise en scène à l'aide d'un kamishibai, un bel exemple de travail fraternel, nous sommes très fières d'eux.

Un autre grand projet de l'année est le Pôle ADOS, mené par Charlène, qui malgré des conditions sanitaires bien handicapantes est en très bonne voie : une sortie Escape Game et Bowling prévue en décembre est reportée pour la rentrée de janvier et beaucoup d'autres suivront.

Toute l'équipe du Serpolet vous remercie pour cette merveilleuse année passée ensemble et vous souhaite une bonne année.



La Commission du film Côte d'Azur-France

Compte tenu du nombre importants de demandes pour des tournages de films ou autres productions sur la commune, nous avons adhéré à la commission départementale du film côte d'azur ce qui permettra une meilleure connaissance de la commune et de ses atouts pour des réalisations télévisuelles ou cinématographiques.

Les Encombrants

Afin de faciliter le service des usagers, la CASA a mis en place un numéro : 04-92-19-75-00 Via un serveur vocal qui permet aux administrés de sélectionner par l'intermédiaire des touches téléphoniques l'accès aux différents services encombrants, déchetterie, collectes/compostages, etc...

Par ailleurs, une adresse mail a été créée pour toutes les doléances et demandes faites de façon électronique

Un repérage des points de dépôts sauvages a été fait et pour lutter contre ces incivilités une vidéo surveillance a été mise en place.



Exposition de la crèche à l'Eglise St Pierre



Fête de la lavande à Gréolières les Neiges



Inauguration du télésiège les Huskies en fonctionnement estival.
 Éric MELE Président du PNR,
 Jérôme VIAUD, Vice-Président du Conseil Départemental, Maire de Grasse
 et Président du SMGA,
 Marc MALFATTO Maire de Gréolières,
 Gérald LOMBARDO Conseiller Départemental Maire du Rouret



Remise de médailles du mérite aux infirmières et aux personnels des services communaux pour leur mobilisation contre la covid19
 14 juillet 2020

Recettes

Le gâteau des Rois



Ingrédients (4 personnes), 200g de farine T55, 25g de sucre, 2g de sel, 1 œuf, 25ml d'eau, 70g de beurre, 10g de levure de boulanger, 35g de fruit confits, Arôme concentré selon votre goût (par exemple : orange ou fleur d'oranger, Confiture d'abricot pour le nappage, Sucre en grain pour le décor.

Préparation : Dans un robot, mettre la farine, le sucre, le sel, les œufs et l'arôme. Pétrir pendant 10 minutes au crochet (celui du robot bien entendu). Puis incorporer le beurre froid. Pétrir jusqu'à ce que la pâte se décolle du bol. Incorporer alors la levure et les fruits confits. Pétrir encore 5 minutes. Couvrir la pâte et la laisser reposer pendant 1 heure à température ambiante. Détailler la boule de pâte obtenue en fonction de la taille souhaitée pour la brioche. Compter environ 60 grammes par personne. Former une boule et la mettre 1 heure au réfrigérateur. Former ensuite un boudin et joindre les deux extrémités afin de former une couronne. La mettre sur une plaque de cuisson et laisser la pâte lever pendant 2 heures à une température de 25°C. Puis la faire cuire pendant 15 minutes à 180°C. Laisser refroidir. Napper la couronne avec une fine couche de confiture d'abricot, puis poser dessus des fruits confits et du sucre en grains.



Pour les prochains numéros,

Si vous voulez partager vos recettes, envoyez les nous

Les Crozets Gréolois

Faire une pâte avec farine, un œuf, une demi-tasse d'huile, une demi-tasse d'eau, du sel. Bien pétrir cette pâte et l'étaler le plus fin possible.

Couper la pâte en petits losanges ou en petits carrés.

Sauce aux noix :

Piler les noix le plus fin possible, il faut que ce soit réduit en pommade où l'on additionne du jus de cuisson des crozets et du sel. Cette sauce ne doit pas être trop liquide, la verser ensuite sur les crozets.

Le plat de crozets est le menu traditionnel du 31 décembre avec le rôti de cochon (élevé au village). C'est délicieux, Pierrette.

Bulletin édité par la mairie de Gréolières. Directeur de la publication Marc Malfatto. Ont participé à la rédaction de ce bulletin : Marc Malfatto, Daniel Ivaldi, Delphine Proriot, Murielle Graglia, l'Association des Parents d'Elèves, le Serpolet, Otilia Traina.

Imprimé à la mairie de Gréolières.

Dépôt légal effectué le 27 janvier 2022. Tirage 300 exemplaires. Publication gratuite.

Bulletin non soumis à la numérotation ISSN, selon les critères définis par le code général des impôts.

Pour les plus jeunes, la réalisation du mur d'escalade de Sainte Anne, rendez-vous des associations sportives comme Cheiron Montagne Club et du Centre de loisirs « le Serpolet ».



ATELIER EQUILIBRE

A la salle du Lavoir, un atelier équilibre a débuté depuis le mois de septembre avec Thierry Alemany. Cet atelier gratuit s'adresse à toute personne de 60 ans et plus. L'objectif du programme est de sensibiliser au problème des chutes et de donner les moyens de les éviter par des simples gestes.

Un nouvel atelier est proposé depuis le 17 décembre 2021, pendant 12 séances, à raison d'une séance par semaine, le vendredi de 13h30 à 14h30.

COURS DE GYM

Des cours de gym mis en place par le Cheiron Montagne Club ont lieu chaque semaine, le vendredi de 15h à 16h à la salle municipale du Lavoir.

Si vous êtes intéressé (e), inscrivez-vous auprès de Thierry Alemany au 0617389102.

Numéros utiles

MAIRIE :	04-93-59-95-16
AGENCE POSTALE :	04-93-24-92-65
OFFICE DE TOURISME :	04-89-87-73-34
REPONDEUR STATION SKI GLN:	04-93-59-70-12
INFOROUTES 06 :	0-800-05-06-06
ASSISTANTE SOCIALE :	04-89-04-35-25
CENTRE DES IMPOTS :	04-97-15-54-70
LA MAISON DU DEPARTEMENT :	06-65-14-51-69 / 07-88-05-85-28
URGENCE :	15
GENDARMERIE :	17
URGENCE EAU :	04-83-59-80-40
ASSAINISSEMENT :	04-89-87-72-50
ENCOMBRANTS :	04-92-19-75-00

Naissances

GALZY Kiéra née le 16 avril 2021

FENET Maël né le 24 mai 2021

SERRANO DEBAVELAERE Calyopé née le 5 juin 2021

BELLEUDY Emile né le 29 juillet 2021

RAPPA Emilio né le 17 janvier 2022

Toutes nos félicitations aux heureux parents



Décès

Il nous ont quitté en 2021

AUBSPIN Yves
 BEL Cécile
 BENKHELFALLAH Patrick
 BRUNA Stéphano
 COMTE Claude
 CORRADO Jacqueline
 DE CUTTOLI Maryse née BOVIS
 ESTARDIER Martine
 FLORIS Marc
 FOUQUES André
 GANDOLPHE Alain
 GRAVINA Alicia
 GRAVINA Léonard
 LACHAUD Béatrice
 LACHNER Marc
 LAURENT Jeanine
 PAGNOT Janine
 PERAZZI Edgard
 RAYNAUD Paulette
 SALLES Laurent
 TONY Christine
 TORRENTE Isabel

Nous exprimons nos sincères condoléances aux familles.